



« Notre Jérusalem », la nouvelle synagogue des Juifs ougandais

Bien qu'éligible à la Loi du retour, cette communauté préfère marquer sa présence avec un nouveau lieu de culte ... Quand la synagogue de Nabagoye, en Ouganda, était pleine, les fidèles se réunissaient dehors, sous les arbres. Mais les branches n'étaient pas suffisantes pour les protéger de la pluie pendant la saison humide de ce pays d'Afrique de l'est, qui dure la moitié de l'année.
<http://fr.timesofisrael.com/notre-jerusalem-la-nouvelle-synagogue-des-juifs-ougandais/>

BURUNDI :

Burundi : L'ex – Parti unique UPRONA scandalisé par le rapport de l'EINUB – OHCHR / ONU

A Bujumbura, ce vendredi 23 septembre 2016, M. Abel GASHATSI, président du Parti UPRONA, a tenu un point de presse à la permanence de son Parti, où il s'est dit scandalisé par – le contenu du rapport des experts des Nations-Unies sur les violations des Droits de l'Homme au Burundi depuis avril 2015 à juin 2016, réalisé par l'enquête indépendante des Nations unies pour le Burundi (EINUB)- .

Le parti UPRONA souhaiterait apporter quelques éclaircissements : 1/ L'état sécuritaire qui prévaut au Burundi est satisfaisant ; 2/ Les experts des Nations-Unies n'ont pas poussé en profondeur leurs investigations pour montrer le rôle des groupes armés soutenus par l'opposition radicale dans les actes de violation des droits de l'homme ; et 3/ La conclusion de l'EINUB est fautive, dangereuse et imprudente lorsqu'elle dit que la situation sécuritaire est explosive au risque de dégénérer en génocide ;

Le parti UPRONA demande : – à l'ONU, au contraire, de soutenir le gouvernement burundais dans ses efforts de stabilisation du pays ; – au Gouvernement de rendre publics les résultats des enquêtes initiées sur les cas des crises commises depuis le 26 Avril 2015; – au Procureur Général de la République d'informer régulièrement l'opinion des résultats des enquêtes à chaque étapes de la procédure; – aux protagonistes de mettre en avant le dialogue comme moyen de règlement du conflit entre les Burundais, en s'asseyant autour d'une même table pour l'intérêt général de la population burundaise.

Au Burundi, depuis les élections démocratique de 2015, l'Uprona est la 3ème formation politique du pays derrière le CNDD-FDD (1ère) et la Coalition des Indépendants de l'espoir (Amizero y'Abarundi) (2ème).

La Guerre Humanitaire – [<https://www.youtube.com/watch?v=koYzkEWHtQA>]

La Guerre Humanitaire – [<https://www.youtube.com/watch?v=1WC4u6Z8hvk>]

Le Burundi a été agressé en 2015 par une Révolution de Couleur qui a échoué et depuis le pays subit une Guerre Humanitaire ...

Au Burundi, en 2015, les USA, la France, la Belgique, le Rwanda, et le réseau media-civil-politique-militaire de l'ancien dictateur Hima burundais Pierre BUYOYA ont tenté une Révolution de Couleur ou un Changement de Régime qui devait prendre fin avec le Coup d'Etat militaire du mercredi 13 mai 2015 qui a échoué. Depuis mai 2015 à nos jours septembre 2016, ces pays agresseurs associés à l'ancien dictateur Hima Pierre BUYOYA, ont entamé une Guerre Humanitaire. C'est à dire, en bafouant le Droit International (le principe de souveraineté par exemples), ces pays ennemis du Burundi utilisent leurs employés et fonctionnaires dans les médias (RFI, AFP, JEUNE AFRIQUE, LE MONDE, REUTERS, BBC, NEW YORK TIMES etc.), dans les ONGS de défense des Droits de l'Homme (FIDH, Amnesty International, HRW, ICG), dans les institutions de l'ONU (au HCR, au Conseil des droits de l'homme – ohchr [<http://www.ohchr.org>] et au Conseil de Sécurité de l'ONU), ou à la Cour Pénal Internationale, pour tenter de gagner la guerre "Humanitaire" en utilisant – la Justice Internationale – où les juges leur sont favorables

(puisque majoritairement occidentaux). Actuellement les USA, l'UNION EUROPEENNE ont déjà sanctionné des officiers Barundi (Polices et Militaires) comme dans une guerre conventionnelle ... Le Burundi devrait répliquer en demandant à l'UNION AFRICAINE et l'East African Community EAC des sanctions contre certains personnalités Européennes et Américaines.

DAM, NY, AGNEWS, le dimanche 25 septembre 2016

RWANDA :

Rwanda: indignation des FDU après une nouvelle arrestation d'opposante

Par RFI Publié le 08-09-2016 Modifié le 08-09-2016 à 00:57

Le 23 août dernier, la vice-trésorière de la formation d'opposition Forces démocratiques unifiées (FDU), Léonille Gasengayire, a été arrêtée à Kivumu, dans le district de Rutsiro une localité de l'ouest du pays. Elle est soupçonnée de « provocation du soulèvement ou des troubles de la population ». Des accusations démenties par son avocat.

Nouvelle arrestation au Rwanda d'un membre des FDU, cette formation politique d'opposition, non reconnue par Kigali et présidée par Victoire Ingabire. Cette opposante rwandaise purge actuellement une peine de 15 ans de prison notamment pour « conspiration contre les autorités par le terrorisme et la guerre » et minimisation du génocide.

Léonille Gasengayire est soupçonnée d'avoir enfreint l'article 463 du Code pénal rwandais. Une infraction passible de 10 à 15 ans de prison. Me Anastase Robert Mutagoma, son avocat, assure que le parquet s'appuie sur neuf témoins à charge qui accusent l'opposante d'avoir les 21 et 22 août tenu des réunions au cours desquelles elle aurait critiqué le gouvernement rwandais et aurait appelé les habitants à s'opposer à une politique d'expropriation.

Des accusations non fondées, selon son avocat, qui assure que sa cliente n'a jamais participé à de telles réunions et qu'elle se trouvait dans l'ouest du pays pour rendre visite à sa famille. De son côté, le vice-président des FDU, Boniface Twagirimana, dénonce une tentative « d'intimidation » à l'encontre d'un membre de l'opposition.

Le parquet se défend de toute arrestation politique

« Cela n'a rien à voir avec la politique », a défendu Faustin Nkusi le porte-parole du parquet qui, rappelant qu'une enquête était en cours, s'est refusé à donner plus de détails sur le contenu du dossier.

Léonille Gasengayire avait déjà été brièvement arrêtée en mars alors qu'elle rendait visite à l'opposante Victoire Ingabire. On lui reprochait d'avoir enfreint le règlement de la prison. A la même période, Illuminée Iragena une autre proche de l'opposante emprisonnée avait disparu. Sa famille est depuis lors sans nouvelles.

L'audience devant statuer sur le maintien ou non en détention pendant l'enquête de Léonille Gasengayire devrait avoir lieu lundi prochain.

RDC CONGO :

«Je surveille avec une extrême vigilance la situation» en RDC, avertit la Procureure de la CPI

Publié le ven, 23/09/2016 - 19:21 | Modifié le ven, 23/09/2016 - 19:21

Fatou Bensouda, procureure de la cour pénale internationale le 13/03/2014 à Kinshasa, lors d'une conférence de presse. Radio Okapi/Ph. John Bompengo

Dans une déclaration publiée vendredi 23 septembre, la Procureure de la Cour pénale internationale (CPI), Fatou Bensouda, a mis en garde tous les acteurs impliqués dans les échauffourées qui ont fait plusieurs ces derniers jours à Kinshasa, en République démocratique du Congo (RDC).

«Mon Bureau enquête en République Démocratique du Congo depuis 2004 et notre travail continue. Je n'hésiterai pas à agir si des actes constitutifs de crimes relevant de la compétence de la Cour sont commis et à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour poursuivre en justice les personnes responsables en conformité avec le principe de complémentarité», a menacé la Procureure Bensouda.

Elle a dit surveiller «avec une extrême vigilance la situation sur le terrain», notamment en rapport avec des actes dont il est allégué qu'ils pourraient constituer des crimes de la compétence de la Cour pénale internationale.

Fatou Bensouda a par ailleurs appelé «toutes les parties potentiellement impliquées et tous les acteurs congolais» au calme et à la retenue, et à s'abstenir de tout acte de violence contre les personnes et les biens.

Elle a également appelé les acteurs de tous bords à exhorter leurs partisans, sympathisants et agents à s'abstenir de tout acte de violence criminelle contre les individus, «ceci d'une façon claire et sans équivoque, et à prendre les mesures nécessaires afin de prévenir la commission de tels actes.»

Au moins trente-deux personnes ont été tuées lundi et mardi dans la marche de l'opposition qui a tourné en émeutes, selon un bilan officiel établi par la Police nationale congolaise (PNC). De son côté, l'UDPS, l'un des principaux partis qui ont appelé à manifester, évoque un bilan plus lourd de cent morts.

De son côté, le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH) a publié un bilan provisoire d'«au moins une trentaine de personnes tuées dans les journées de 19 et 20 septembre à Kinshasa. On a enregistré aussi 126 blessés à Beni, Kinshasa, Matadi et Goma». Au total, 368 personnes ont été arrêtées par la PNC, les FARDC et l'ANR (Agence nationale des renseignements) à Bandundu, Beni, Goma, Kindu, Kisangani, Kinshasa, Matadi et Tshikapa, selon la même source.

CONGO :

Congo: pénurie d'essence à Brazzaville

Par RFI Publié le 25-09-2016 Modifié le 25-09-2016 à 12:01

Au Congo-Brazzaville, la capitale vit une grande pénurie de carburant depuis 72 heures, au moins. Un comble pour un pays producteur de pétrole. C'est la conséquence de la crise politique qui agite Kinshasa, en République démocratique du Congo, avec les émeutes du début de la semaine et qui a des répercussions sur la ville sœur de Brazzaville, juste de l'autre côté du fleuve. Une bonne partie des produits pétroliers raffinés importés et destinés à Brazzaville transite en effet par Kinshasa pour des raisons logistiques et le trafic y a été gravement perturbé, ces derniers jours.

Ces trois derniers jours, certaines artères de Brazzaville ont connu une circulation fluide. Avec leur véhicule, les conducteurs passent leur temps devant les stations-service où le carburant se fait rare. « Je suis taximan, indique cet homme. C'est depuis hier, à 23 heures, que nous avons constaté qu'il y avait un manque de carburant dans toutes les stations. Ça nous prend la tête et on ne sait pas ce qui se passe avec ce genre de rythme. Il faudrait que les autorités puissent penser à nous parce que nous sommes des chauffeurs, nous nourrissons nos familles avec ce boulot que nous faisons ».

Brazzaville connaît, ces derniers temps, de récurrentes pénuries de carburant mais celle qui est en cours est due à la situation qui prévaut à Kinshasa, de l'autre côté du fleuve Congo. Le Congo-Brazzaville importe 30% de ses produits pétroliers raffinés qui transitent, en partie, par Kinshasa, capitale de la RDC, secouée, cette semaine, par de violentes émeutes.

Le ministre congolais des Hydrocarbures, Jean-Marc Thystère-Tchicaya, affirme que des dispositions particulières ont été prises pour approvisionner Brazzaville en carburant.

« Le ministère des Hydrocarbures s'attèle de façon très urgente à corriger cela. Au moment où nous parlons, nous avons un certain nombre de wagons qui sont en cours d'acheminement sur Brazzaville », a annoncé le ministre.

CAMEROUN :

Cameroun: En marge des travaux de l'ONU à New-York, Paul Biya a reçu en audience les présidents Centrafricain, Togolais et Burkinabé

Par Adeline ATANGANA | Cameroon-Info.Net

YAOUNDE - 25-Sep-2016 - 13h44

Paul Biya et Archange Touadera P.R.C.

Paul Biya, le Chef de l'Etat camerounais, a eu un agenda très chargé à New-York aux Etats-Unis d'Amérique où il séjourne depuis le dimanche 18 septembre 2016.

Il s'est rendu au pays de l'oncle Sam, principalement pour les travaux de la 71e session de l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Après son discours à la tribune des Nations Unies, le jeudi 22 septembre 2016, le Président camerounais a reçu le lendemain en audience au siège de l'ONU, tour à tour Faure Gnassingbe le président de la République du Togo, Faustin Archange Touadera le Chef de l'Etat centrafricain et Roch Marc Kaboré, le président du Burkina-Faso.

Chef d'Etat du Togo depuis 2005, Faure Gnassingbe rencontrait son homologue camerounais pour la énième fois. Ce n'était pas le cas avec les deux autres qui sont arrivés au pouvoir il y a moins d'un an.

Rien n'a officiellement filtré sur les sujets qui ont meublé toutes ces audiences. Mais, à l'issue de son entretien, «le Président TOUADERA a confié à la presse camerounaise qu'il était venu témoigner la gratitude du peuple centrafricain au peuple camerounais frère -et à son Président- pour sa solidarité et son soutien inestimable à la République Centrafricaine, qui a retrouvé la stabilité et la légalité constitutionnelle» a rapporté le site Internet officiel de la Présidence de la République du Cameroun, avant d'ajouter que, «Depuis 2008, des soldats camerounais sont déployés en République Centrafricaine pour des missions de consolidation de la paix dans ce pays voisin».

La 71e Assemblée générale de l'ONU sera bouclée officiellement demain lundi 26 septembre 2016. Mais, certains Chefs d'Etat sont déjà partis de New-York City.

Auteur: Adeline ATANGANA contact@cameroon-info.net @t_b_d

SENEGAL :

Manuel Valls : «Le pétrole découvert au Sénégal intéresse la France»

Manuel Valls, le Premier Ministre français, qui vient de boucler une visite officielle au Sénégal, a révélé sans ambages que le pétrole découvert récemment au Sénégal intéressait bien la France. C'était lors de l'enregistrement l'émission «Questions
Lundi 26 Septembre 2016 - 00:53

Manuel Valls : «Le pétrole découvert au Sénégal intéresse la France»

C'est «en janvier dernier, le chef de l'Etat annonçait la découverte d'un important gisement de gaz naturel, dans une zone de prospection située dans la partie nord du permis de Saint-Louis offshore profond. Cette découverte jugée significative est considéré comme "le plus important gisement en Afrique de l'Ouest, car étant constitué d'une large structure répartie de part et d'autre de la frontière entre le Sénégal et la Mauritanie, avec des réserves estimées à 450 milliards de m³".

Cela faisait suite à une découverte de la société Cairn Energy, datant de 2014 et consistant en un gisement de pétrole dans la zone de prospection de Sangomar offshore profond, à 1.427 mètres de profondeur, au large de Foundiougne, dans le centre-ouest du Sénégal.

Cairn Energy avait estimé ces réserves entre 250 millions et 2,5 milliards de barils. Cette société exploite trois blocs d'exploration pétrolière au Sénégal (Sangomar profond, Sangomar et Rufisque), dont il détient 40% des parts, aux côtés de l'Américain Conoco Philips (3%), de l'australien FAR (15%) et de la compagnie nationale pétrolière sénégalaise Petrosen (10%)».

Massène DIOP Leral.net

UGANDA :

« Notre Jérusalem », la nouvelle synagogue des Juifs ougandais

Bien qu'éligible à la Loi du retour, cette communauté préfère marquer sa présence avec un nouveau lieu de culte

Josefin Dolsten 16 septembre 2016, 15:42

<http://fr.timesofisrael.com/notre-jerusalem-la-nouvelle-synagogue-des-juifs-ougandais/>

Quand la synagogue de Nabagoye, en Ouganda, était pleine, les fidèles se réunissaient dehors, sous les arbres. Mais les branches n'étaient pas suffisantes pour les protéger de la pluie pendant la saison humide de ce pays d'Afrique de l'est, qui dure la moitié de l'année.

Un nouveau centre communautaire de 650 mètres carrés, abritant une synagogue et devant ouvrir ce vendredi, devrait régler le problème, mais quelque chose de plus grand est en train de se jouer.

Pour les juifs d'Ouganda, dont beaucoup ont été convertis par des rabbins conservateurs, et donc ne sont pas reconnus comme juifs par le Grand rabbinat orthodoxe d'Israël, ce centre communautaire est un moyen de consolider leur présence dans le pays.

« C'est un endroit qui rassemble notre peuple – c'est notre Jérusalem », confie le chef de la communauté, le rabbin Gersom Sizomu, à JTA depuis Kampala, où il sert comme membre du parlement ougandais pendant la semaine.

Bien que de nombreux juifs ougandais souffrent de la pauvreté et que l'Agence juive ait récemment reconnu la communauté comme juive, rendant l'émigration en Israël possible sous la Loi du retour (qui ne demande pas l'approbation du rabbinat), Sizomu explique qu'ils ne veulent pas quitter leur pays.

« Ceux qui veulent partir en Israël, ils peuvent le faire individuellement, précise-t-il. Mais, en tant que communauté, nous sommes habitués à être ici ensemble, comme un pays. »

La communauté d'Abayudaya, native d'Ouganda et qui rassemble environ 2 000 personnes, existe depuis le début du 20e siècle, quand un ancien chef a lu la Bible et a embrassé le judaïsme. Le rabbin Gershom Sizomu, leader de la communauté juive ougandaise, démantèle la vieille synagogue à Nabagoye (autorisation de Be'cho Lashon, via JTA)

Le rabbin Gershom Sizomu, leader de la communauté juive ougandaise, démantèle la vieille synagogue à Nabagoye (autorisation de Be'cho Lashon, via JTA)

Diane Tobin, directrice de l'association caritative Be'chol Lashon, qui a travaillé avec la communauté pour construire la synagogue, confirme que le projet avait pour objectif de renforcer les statuts de la communauté en Ouganda.

« C'était important de montrer qu'il y a des Juifs qui ne cherchent pas à faire leur alyah vers Israël – ce n'est pas leur but principal », explique Tobin, dont la collaboration avec la communauté remonte à 2002, à JTA. « Ils veulent être reconnus comme Juifs pour leur propre bien, et construire des infrastructures prouve qu'ils sont attachés au fait d'être ici, en Ouganda ».

Les Abayudaya, dont le nom signifie « peuple de Judah » dans la langue locale, ont dû faire face à de nombreuses épreuves et à des persécutions – notamment quand le dictateur Idi Amin a interdit la pratique du judaïsme dans les années 1970 – mais, aujourd’hui, la situation est meilleure. En février, Sizomu a remporté un siège très contesté au parlement ougandais, devenant le premier parlementaire juif du pays.

Ce nouveau centre aidera également à améliorer les liens avec les voisins musulmans et chrétiens, en rendant ses services accessibles aux Ougandais de toutes les religions, ont ajouté les organisateurs.

Le complexe inclut en effet un centre de soins pour enfants et une réserve alimentaire, rares en Ouganda. Ils seront utilisables pour une petite somme par les résidents de toutes les religions, et pourraient bénéficier à 10 000 personnes, selon les estimations de Sizomu.

« Les défis auxquels nous faisons face ne font pas de discrimination, et nous pensons que vivre ensemble, en harmonie, fait partie de cette tradition – ce que nous appelons ‘tikkun olam’ », explique Sizomu, utilisant l’expression hébraïque signifiant « réparer le monde », une ancienne idée de la mystique juive souvent interprétée dans le monde moderne comme un appel religieux à l’action solidaire.

L’intérieur d’une synagogue en construction à Nabagoye, en Ouganda (autorisation de Be’chol Lashon, via JTA).

L’intérieur d’une synagogue en construction à Nabagoye, en Ouganda (autorisation de Be’chol Lashon, via JTA).

« Cela encourage les bonnes volontés », souligne Tibon, rappelant comment les liens des Abayudaya avec leurs voisins chrétiens et musulmans se sont améliorés après l’ouverture par la communauté juive de plusieurs puits, que Be’chol Lashon les avaient aidés à construire.

« Le puits musulman était fermé, et parce que le nouveau puits juif était ouvert à tous, l’autre s’est ouvert également ».

Be’chol Lashon, dont la mission est de promouvoir l’inclusion des minorités ethniques et raciales dans la communauté juive, a travaillé avec les Juifs en Ouganda pour lever des fonds, trouver un architecte et dessiner des plans, puis pour surveiller le processus sur place. Le groupe a réuni 300 000 dollars, dont la moitié fournie par un couple californien, Sue et Ralph Stern.

Tobin espère que le nouveau centre « va rendre la communauté plus visible ».

« Les politiques sur la religion sont très spécifiques en Ouganda, il y a tellement d’églises et de mosquées partout – cela a aussi motivé la construction d’un merveilleux bâtiment pour les Juifs ».

La synagogue sera bien une sorte de Jérusalem pour la communauté, qui est éparpillée dans des villages dans l’est du pays. Ses membres suivent le commandement biblique de faire un pèlerinage au Temple de Jérusalem pendant les fêtes de Pessah’, Shavouot et Souccot – en se rassemblant dans leur Nabagoye, plutôt que dans le lointain Israël.

SOUTH AFRICA :

Why does South Africa celebrate Heritage Day?

22 September 2016

Heritage Day is one of South Africa's newer public holidays, declared after the republic became a democracy in 1994. The day was first observed in 1996.

Prior to that, 24 September was commemorated in KwaZulu-Natal as Shaka Day, in honour of the legendary Zulu leader, King Shaka Zulu.

When this day was omitted from the proposed Public Holidays Bill before parliament in 1995, the Inkatha Freedom Party objected.

In the spirit of reconciliation, a compromise was made to create a day on which everyone in the country could celebrate diversity in cultural heritage.

"The day is one of our newly created public holidays and its significance rests in recognising aspects of South African culture which are both tangible and difficult to pin down: creative expression, our historical inheritance, language, the food we eat as well as the land in which we live," said the Department of Arts, Culture, Science and Technology in 1996.

"Within a broader social and political context, the day's events are a powerful agent for promulgating a South African identity, fostering reconciliation and promoting the notion that variety is a national asset as opposed to igniting conflict."

In marking Heritage Day in 1996, Nelson Mandela stated:

"When our first democratically elected government decided to make Heritage Day one of our national days, we did so because we knew that our rich and varied cultural heritage has a profound power to help build our new nation.

"We did so knowing that the struggles against the injustice and inequities of the past are part of our national identity; they are part of our culture. We knew that, if indeed our nation has to rise like the proverbial phoenix from the ashes of division and conflict, we had to acknowledge those whose selfless efforts and talents were dedicated to this goal of non-racial democracy."

South Africa.info reporter

Would you like to use this article in your publication or on your website? See Using SouthAfrica.info material

Read more: http://www.southafrica.info/about/history/heritage-day-220916.htm#.V-jqF9Fb_rc#ixzz4LLvQOAg

TANZANIA :

Varsity lecturer in trouble for 'insulting' Magufuli

Posted on Sep 24, 2016 12511 Views

<http://nairobinews.nation.co.ke/news/varsity-lecturer-in-trouble-for-insulting-magufuli/>

President John Pombe Magufuli of Tanzania AFP PHOTO President John Pombe Magufuli of Tanzania AFP PHOTO

By SYLVANIA AMBANI

A Tanzanian lecturer is facing a three-year jail term or a fine of \$3,000 or both if a court finds him guilty of insulting President John Pombe Magufuli through a WhatsApp message.

According to BBC, the senior lecturer was arraigned in court on Thursday to face the charges. However, the lecturer denied the charges.

Insulting the president is a criminal offense in Tanzania under cyber crimes law passed last year. The law prohibits anyone from publishing false, deceptive, misleading or inaccurate information in a computer system.

The lecturer becomes the tenth person to be charged under the new law with students and opposition politicians having faced trial for insulting the Tanzanian president.

KENYA :

FACEBOOK : Zuckerberg au Kenya

05.09.2016 21:34 par www.guineeconakry.info

Mark Zuckerberg, PDG de Facebook (www.Facebook.com), est en visite au Kenya cette semaine, dans le cadre de son premier voyage en Afrique, qu'il mettra à profit pour visiter le centre technologique iHub de Nairobi, rencontrer des développeurs et des partenaires et comprendre l'évolution du « mobile money », écosystème novateur du pays.

Zuckerberg se rend au Kenya pour constater le pouvoir d'évolution de l'innovation technologique dans le pays, comprendre comment les entrepreneurs mobiles exploitent les technologies de pointe et déterminer des moyens pour Facebook de mieux soutenir les petites entreprises, les développeurs et les créateurs de contenu sur des marchés en expansion.

Il a atterri au Kenya hier, après avoir visité Lagos, au Nigeria. Il a constaté avec un grand enthousiasme que l'argent mobile et les réseaux sociaux dynamisent le commerce dans la région, tout en créant de nouveaux débouchés pour les entrepreneurs et les collectivités.

L'une des premières étapes du séjour de Zuckerberg a été la visite d'iHub, pôle d'innovation et hackerspace créé en mars 2010 par l'entrepreneur et membre de TED, Eric Hersman. Il y a rencontré des développeurs et des entrepreneurs :

Edna Kwinga, directrice des ressources humaines et Marie Amuti, designer UX chez Twiga Foods (<http://TwigaFoods.com>), une plateforme mobile d'approvisionnement de fruits et légumes frais, d'entreprise à entreprise.

Eric Thimba et Porgie Gachui, cofondateurs de Mookh (<https://myMookh.com>), une start-up de paiement numérique.

Wandia Gichuru, PDG et Makena Mutwiri, responsable du marketing chez Vivo Active Wear (https://web.Facebook.com/vivoactivewear/?_rd=1), une boutique en ligne de vêtements féminins, dont l'essentiel de l'activité est réalisée via Facebook, Instagram et WhatsApp. Les transactions sont effectuées via mobile money.

Zuckerberg a également passé du temps avec les développeurs au sein de l'espace communautaire. Il s'est notamment émerveillé de l'ingéniosité de BRCK, une jeune entreprise américaine basée au Kenya, qui développe un dispositif Wi-Fi robuste, autonome et mobile permettant de relier les individus et les choses à Internet dans les régions du monde qui manquent d'infrastructures.

« Je viens juste d'atterrir à Nairobi ! Je suis ici pour rencontrer des entrepreneurs et des développeurs, et pour en savoir plus sur l'argent mobile, un domaine dans lequel le Kenya est le leader mondial », a déclaré Zuckerberg. « Mon parcours débute dans un endroit appelé iHub, où les entrepreneurs peuvent construire et développer les prototypes de leurs idées. Deux des ingénieurs que j'ai rencontrés, Fausto et Mark, ont conçu un système permettant aux gens d'utiliser le paiement mobile pour acheter de petites quantités de gaz de cuisine, beaucoup plus sûr et respectueux de l'environnement que le charbon ou le pétrole. C'est exaltant de voir comment les ingénieurs utilisent l'argent mobile pour développer des entreprises et aider leur communauté ».

Zuckerberg a publié plus tard : « J'ai déjeuné à Nairobi avec Joseph Mucheru, secrétaire du cabinet

kenyan de l'Information et des Communications. Nous avons parlé d'accès Internet et de ses plans ambitieux pour connecter tous les habitants du Kenya. Nous avons mangé dans un lieu qui fait l'unanimité : MAMA Oliech Restaurant (<http://APO.af/zOr0sJ>). Découvrir les spécialités locales est l'une des choses que je préfère quand je voyage. J'ai goûté l'ugali et le tilapia frit et j'ai adoré les deux ! »

SOURCE: Facebook

ANGOLA :

Toyota licencie 200 personnes en Angola

22 septembre 2016 Avec AFP

Le géant japonais de l'automobile a décidé de licencier 200 personnes en Angola "en raison de la crise économique" que traverse le premier producteur d'or noir en Afrique, a indiqué jeudi une responsable des ressources humaines de l'entreprise à Luanda.

Toyota a négocié le départ de 200 de quelque 300 de ses employés en Angola car "la société était surdimensionnée" par rapport aux besoins nationaux, a déclaré à l'AFP cette source qui a requis l'anonymat.

"Nous avons aujourd'hui une trop grande entreprise (...) qui ne correspond pas aux besoins actuels", a-t-elle ajouté.

La plupart des personnes licenciées occupaient des postes administratifs.

Toyota ne dispose pas d'usine de construction en Angola mais de points de vente et de réparations.

L'Angola subit de plein fouet la chute des cours de l'or noir. Plus d'un tiers de ses 25 millions d'habitants vit sous le seuil de pauvreté.

AU/AFRICA :

Gabon : la Cour constitutionnelle fait annuler la mission de l'Union africaine

20/09 - 23:29

<http://fr.africanews.com/2016/09/20/gabon-la-cour-constitutionnelle-fait-annuler-la-mission-de-l-union-africaine/>

La collégialité des juges de la Cour constitutionnelle gabonaise a n'a pas accepté la venue des juristes de l'Union africaine, alors qu'il ne lui reste que trois jours maximum avant son verdict sur les recours des candidats à la présidentielle.

La mission des juristes de l'Union africaine au Gabon vient d'être annulée. La Cour constitutionnelle gabonaise présidée par Marie-Madeleine Mborantsuo a fait savoir que la présence des envoyés de l'institution africaine n'avait pas de raison d'être dans le processus d'examen des recours.

“Les juges de la Cour constitutionnelle rendent leur verdict au nom du peuple. Ils prêtent serment. Ce que ne font pas les juristes de l'Union africaine”, s'est défendu un juge de la Cour, qui remonte également le fait que le contrôle de régularité de procès verbaux ne nécessite pas la présence des juges de l'UA. Et ce d'autant qu'il n'y aura pas de recomptage des procès verbaux.

Un contretemps que va certainement déplorer l'équipe du candidat Ping qui voyait en la présence des juristes de l'UA un gage de transparence dans les travaux.

Alors que la Cour doit rendre son verdict au plus tard le vendredi 23, les deux parties en conflit n'ont toujours pas trouvé un accord sur comment doit se faire le recomptage des voix. Les camps Ping et Bongo sont bien d'accord pour cette clause, mais du côté d'Ali Bongo, on exige un “recomptage dans les 2.579 bureaux de vote (dans tout le pays)”.

Tandis que chez son adversaire, on demande que soient revus que les résultats dans la province du Haut-Ogooué. Région dans laquelle Ali bongo a obtenu 95 % des voix pour 99 % de participation, selon les résultats officiels provisoires de la Commission électorale (Cénap).

Autre question qui divise, celle de la base sur laquelle doit se faire le recomptage ? “Nous voulons la confrontation des procès-verbaux alors qu'ils ne veulent travailler que sur les procès-verbaux de la Commission électorale”, précise un porte-parole de l'équipe de campagne de Jean Ping, Jean-Gaspard Ntoutoume Ayi. “La loi dit que le recomptage se fait sur la base des procès-verbaux de l'administration”, rétorque l'avocat d'Ali Bongo. C'est-à-dire ? “La Commission électorale”.

A deux jours de cette décision fatidique attendue de la Cour constitutionnelle, des rumeurs émergent sur un éventuel report du délai.

L'Union africaine prête à quitter l'ONU selon Robert Mugabe

William Bayiha avec Agences Il y a 16 heures

<http://fr.africanews.com/2016/09/25/l-union-africaine-prete-a-quitter-l-onu-selon-robert-mugabe/>

Le président du Zimbabwe a lancé un ultimatum au Conseil de sécurité des Nations unies pour qu'il

accélère le calendrier des réformes.

Robert Mugabe a annoncé samedi que l'Union africaine travaille avec la Russie, la Chine, l'Inde et d'autres pays asiatiques afin de créer une organisation parallèle, si l'ONU ne consent pas, dans l'urgence, à donner à l'Afrique un siège de membre permanent au Conseil de sécurité. « Il faut reconnaître que chaque pays est membre à part entière de l'Onu soit par une réforme, soit vous y resterez sans nous », a lancé le chef de l'État aux puissances qui contrôlent actuellement l'institution multilatérale.

De l'avis du leader de la ZANU-PF, il n'y a aucune raison pour que l'Union africaine soit mise à l'écart de cette instance où seuls cinq pays possèdent le droit de veto. « Seules la Russie et la Chine nous soutiennent, alors que les États-Unis s'y opposent », a déclaré le président Mugabe.

Il faut reconnaître que chaque pays est membre à part entière de l'Onu.

La réforme du Conseil de sécurité est un point majeur de l'agenda international. Et elle est notamment soutenue par l'ancien secrétaire général de l'ONU Kofi Annan. L'Afrique revendique deux sièges de membre permanent aux Nations unies. Robert Mugabe regrette que la question n'ait pas avancé depuis 20 ans.

Union africaine : L'adhésion d'Haïti refusée.

24/09/2016 07:39:00 Auteur(e) La Redaction

http://www.radiotelevisioncaraibes.com/nouvelles/nouvellesdiaspora/union_africaine_la_candidature_d_haiti_rejet_e.html

TRIBUNE. Incompréhensible ! Alors que Haïti était "membre associé à part entière" de l'Union africaine depuis 2015, son adhésion a été refusée.

Tout avait pourtant bien commencé entre Haïti et l'organisation panafricaine. Dans un premier temps Haïti avait pu obtenir le statut de pays observateur lors du sommet de l'Union africaine tenu du 23 au 30 janvier 2012, à Addis-Abeba, en Éthiopie. À cette occasion, la République caribéenne dépose sa candidature pour devenir membre de l'organisation. Saluée par les applaudissements et les vivats des chefs d'État africains, cette requête débouche quelques mois plus tard sur l'obtention d'un statut de membre associé.

« Haïti, c'est l'Afrique dans la Caraïbe »

En janvier 2014, Laurent Salvador Lamothe, Premier ministre haïtien de l'époque, bénéficie d'une tribune lors du 22e sommet de l'UA. Il joue de son éloquence pour que le processus d'intégration s'accélère. Le voilà qui touche l'institution panafricaine au cœur en déclarant que « Haïti, c'est l'Afrique dans la Caraïbe » et souligne que ses compatriotes restent « des Africains dans leurs âmes, dans leurs cœurs et dans leurs mœurs ». De quoi penser à la fin de l'événement que l'entrée de Haïti au sein de l'UA en tant que membre à part entière n'est plus qu'une question de temps. L'année suivante, en 2015, l'organisation lui confère le statut de « membre associé à part entière ». Certaines rumeurs annoncent même une cérémonie pour juillet 2016. Dès le début de l'année, plusieurs médias relaient l'information et dans la tête de nombreux observateurs, Haïti est considéré comme déjà membre à part entière de l'Union Africaine.

Le choc du démenti du porte-parole de l'Union africaine

Le choc est donc brutal lorsqu'en mai, le porte-parole de la présidence de l'UA déclare que « l'information est erronée » et que la « première République noire » ne pourra pas devenir membre de l'organisation parce qu'elle ne se situe pas sur le continent africain. Tout en brandissant l'article 29, alinéa 1 de l'acte constitutif de l'UA qui stipule que seuls les États africains peuvent adhérer en qualité de membres effectifs. En ajoutant que tant que ce texte ne sera pas modifié pour ouvrir les portes de l'organisation à des pays extra-africains, Haïti garderait son statut d'observateur. Le rêve et les espoirs de 10 millions d'Haïtiens guidés par leur très panafricaniste président Michel Martelly se sont donc brusquement évanouis dans le fracas d'un motif aussi stupéfiant qu'incompréhensible tant le processus d'intégration était bien engagé.

Afro-descendance, diaspora et panafricanisme : des notions remises en question

Cette situation replace clairement Haïti au même niveau que n'importe quel autre pays non africain d'autant que les États-Unis et la Chine avaient également le statut d'observateur lors du sommet de 2012. Lors du sommet qui devait officialiser l'adhésion d'Haïti en juillet dernier à Kigali, les questions au premier plan ont porté essentiellement sur l'élection du nouveau (de la nouvelle) président (e) de la Commission et sur le retour du Maroc dans l'organisation. Curieusement, la question de l'adhésion est apparue comme renvoyée aux calendes grecques faisant fi de tout ce que Haïti avait fait pour marquer son appartenance africaine.

Haïti, une histoire à rappeler

Haïti s'est libérée de l'esclavage et a pris son indépendance par la force en 1804, face à la meilleure armée de l'époque, celle de Napoléon Bonaparte. À ses débuts, la jeune République, seule contre le reste du monde, ne s'est pas faite discrète, et ce, d'autant que sa naissance n'a pas du tout plu aux grandes puissances européennes. Haïti a non seulement lutté pour l'abolition de l'esclavage, mais aussi contre les injustices faites dans les autres pays du monde. La perle des Antilles s'est alors érigée en pays libérateur et solidaire des peuples opprimés.

À la fin du XIXe siècle, la voix d'Haïti était une voix de raison alors que le racisme était théorisé ici ou là. Rappel doit être fait ici des travaux de Joseph Anténor Firmin qui, dans son ouvrage *De l'égalité des races humaines : anthropologie positive*, a pris le contre-pied de la quasi-totalité des travaux anthropologiques de son temps. Haïti se dresse donc tout naturellement contre le processus de colonisation de l'Afrique. Dans ce contexte, organiser la rupture de la communication entre Haïti et le continent noir est un enjeu majeur pour les colons, car les révoltés de la Caraïbe ne doivent pas inspirer et donner des idées d'émancipation aux peuples africains.

Haïti, un attachement à l'Afrique jamais démenti

En dépit de toutes les difficultés qu'elle a pu rencontrer tout au long de son existence, la nation haïtienne n'a jamais tourné le dos à ses origines africaines. Plus encore, elle n'a jamais perdu une occasion de défendre les intérêts des peuples africains. Le fait d'être la seule nation de la SDN (Société des Nations, ancêtre de l'ONU) à exprimer sa position avec autant fermeté contre le projet d'invasion de l'Éthiopie par Mussolini dans les années 1930 illustre bien cette tendance. L'africanité d'Haïti s'est vérifiée une nouvelle fois pendant la Seconde Guerre mondiale, car le pays a consenti des efforts diplomatiques importants dès 1945 pour l'avènement d'États africains libres. Haïti s'est aussi illustré en Afrique par ses prises de position progressistes contre la guerre d'Algérie, par son soutien à l'indépendance de la Libye sous domination italienne, et par son assistance au Rassemblement démocratique africain, grande formation politique panafricaine qui a accompagné nombre de pays du continent vers la souveraineté internationale. D'ailleurs, aux premières heures des indépendances africaines, une partie de l'intelligentsia haïtienne s'est installée sur le continent

pour contribuer à l'édification des jeunes nations. Ainsi, au Sénégal, en Guinée ou encore au Congo-Kinshasa, actuelle RD Congo, de nombreux enseignants, médecins et ingénieurs haïtiens se sont retrouvés les manches du côté de Dakar, Conakry ou Léopoldville (actuel Kinshasa). C'est cet engagement et cette loyauté dont a toujours fait preuve Haïti envers les pays du continent africain qui ont contribué à rétablir une communication un moment rompue.

L'Afrique, une réalité socioculturelle pour Haïti

L'écrasante majorité de la population haïtienne est d'ascendance africaine. Le pays a conservé un vaste héritage culturel africain. Ainsi du vaudou, mais aussi de la nourriture, de l'art, de la musique, des tenues vestimentaires traditionnelles, autrement dans ce qui fait l'âme d'un peuple. On retrouve cette africanité jusque dans sa langue, le créole haïtien, seul créole reconnu comme langue officielle à ce jour, qui regorge de consonances africaines.

La solidarité africaine : une réalité tangible

En retour les pays africains se montrent généralement très solidaires vis-à-vis d'Haïti. Selon le journal afro-américain *The Root*, après le séisme qui a frappé la capitale haïtienne en 2010, le Sénégal a proposé à l'UA d'accueillir les sinistrés haïtiens, allant jusqu'à proposer la création d'un nouvel État sur le sol africain. Autant d'éléments qui témoignent d'une filiation directe avec l'Afrique et qui légitiment amplement l'adhésion d'Haïti à l'Union africaine. En outre, Haïti a bien plus de points communs avec la majorité des peuples africains que nombre de pays se situant sur le continent noir. L'appartenance à un même espace géographique n'est pas forcément synonyme de communauté culturelle. Ces petits rappels rendent donc le motif du rejet de la candidature d'Haïti à l'UA pour le moins bancal. L'utilisation de l'article 29 alinéa 1 semble avoir été une ruse pour sauver les apparences.

Les enjeux d'une adhésion de Haïti à l'UA

L'entrée d'Haïti dans une organisation africaine aurait constitué un symbole fort pour ce que Césaire appelait la négritude, un pas en avant vers un panafricanisme global et concret. Outre la dimension symbolique, les enjeux économiques autour de l'adhésion haïtienne étaient prépondérants. Dans le cadre de la coopération sud-sud, des échanges ont lieu entre Haïti et plusieurs pays d'Afrique. L'entrée effective d'Haïti dans l'UA les aurait intensifiés. Les accords concernant les échanges commerciaux accompagnant cette adhésion auraient ouvert le marché américain aux membres de l'UA. De son côté, Haïti aurait naturellement eu accès au marché africain. Pris dans la spirale infernale des catastrophes en tout genre, Haïti est habitué à concéder de juteux contrats liés à l'exploitation de ses ressources contre de l'aide humanitaire. Le pays, en quête de partenariats économiques équitables, voyait donc aussi son adhésion à l'UA comme une belle planche de salut.

Y a-t-il eu des pressions extérieures ?

Faut-il voir dans cet échec une main invisible d'un certain impérialisme moderne jaloux de ses influences autant en Afrique qu'à Haïti ? Il faut rappeler que le bassin caribéen est considéré comme l'arrière-cour des États-Unis. De quoi penser que l'oncle Sam ne pouvait voir d'un bon œil ce rapprochement avec l'Afrique. Alors, question : les États-Unis ont-ils joué dans les coulisses de leur influence pour empêcher cette adhésion ? D'un autre côté, le marché africain est jalousement trusté par des pays y ayant possédé un monopole historique (Belgique, France, Royaume-Uni) et par de nouveaux arrivants (États-Unis, Chine). Aucun de ces pays ne souhaite voir arriver un nouveau concurrent, aussi petit soit-il. Autre point d'importance : l'Union africaine est financée en grande partie par des pays occidentaux aussi a-t-elle le pouvoir prendre certaines décisions en toute autonomie alors qu'elle-même n'est pas indépendante financièrement ? Ironie du sort : lors de ce

dernier sommet l'UA, les États membres ont adopté une résolution pour l'arrêt du financement de l'organisation par des pays tiers.

Sa situation politique a-t-elle desservi Haïti ?

Le temps a également joué contre la candidature de la République caribéenne. Le processus initié en 2012, soit un an après le début du mandat du président haïtien Martelly, n'était pas encore arrivé à terme à la fin de son mandat en 2015. L'ex-président haïtien s'est pourtant maintenu au pouvoir jusqu'en février 2016, à la suite de l'échec de l'organisation des présidentielles de 2015. À l'heure actuelle, Haïti n'a toujours pas de président élu. Or, l'Union africaine a horreur de l'instabilité politique. Elle n'hésite pas à sanctionner d'une suspension les pays membres qui peinent à remettre de l'ordre dans leurs affaires politiques. Nous avons les exemples récents des suspensions de Madagascar en 2009, du Burkina Faso en 2015, réintégrés depuis, et de la République centrafricaine depuis 2013. L'Union africaine doit donc composer avec les situations complexes que rencontrent régulièrement ses membres. La situation politique actuelle de Haïti est très probablement une raison qui a pu compter dans la décision de l'UA. Quoi qu'il en soit, c'est un coup dur pour les relations entre Haïti et l'UA. Plus que jamais, un amendement de l'acte fondateur de l'organisation panafricaine s'impose. Haïti est géographiquement loin du continent, mais lui est bien proche par le cœur. Plus que jamais, il est l'heure de concrétiser l'idée qu'Haïti est bien « l'Afrique dans la Caraïbe ».

PAR CHRISTO MERISMA* ET HAMIDOU BAH* source Le Point

UN/AFRICA :

L'ONU appelle à appliquer pleinement et sans délai l'accord de paix au Mali

25 septembre 2016 <http://maliactu.net/lonu-appelle-a-appliquer-pleinement-et-sans-delai-laccord-de-paix-au-mali/>

IBK-ONU Ban Ki Moon Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a appelé à appliquer pleinement et sans délai l'accord de paix au Mali, afin de ramener au plus vite la paix et la stabilité dans ce pays d'Afrique de l'Ouest, a déclaré dimanche à la presse le porte-parole de l'ONU Stéphane Dujarric.

Le secrétaire général a tenu ces propos samedi à New York, au siège de l'ONU, au cours d'une rencontre avec le président malien Ibrahim Boubacar Keita, a précisé M. Dujarric. Cette rencontre était organisée en marge du débat général annuel de l'Assemblée générale de l'ONU.

« Le secrétaire général salue les mesures prises par le gouvernement malien pour appliquer l'accord de paix. Il a souligné à quel point il était important que toutes les parties respectent cet accord, et qu'une approche inclusive devait être adoptée pour garantir une paix durable au Mali. Il a appelé à la mise en place d'un calendrier et d'une liste d'objectifs plus précis pour permettre l'application de l'accord », a poursuivi le porte-parole.

Au cours de la rencontre, le chef de l'ONU a discuté de la situation à Kidal, ainsi que de la situation humanitaire dans le nord du Mali. M. Ban a également souligné que les pays de la région pouvaient jouer un rôle crucial dans la lutte collective contre les défis sécuritaires qui menacent le nord du Mali.

« Le secrétaire général a assuré le président Keita du soutien inébranlable de l'ONU au peuple malien dans sa marche vers la paix, notamment grâce à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies au Mali (MINUSMA) », a déclaré M. Dujarric.

L'accord de paix en question, intitulé « Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali », a été signé en mai 2015 par le gouvernement malien et par la Plateforme (une coalition de divers groupes armés progouvernementaux), puis en juin 2015 par l'alliance rebelle Coordination des Mouvements de l'Azawad.

Source: Agence de presse Xinhua

Burundi : 1 Million de Burundi manifestent contre l'OHCHR – ONU

A travers tout le Burundi, ce samedi 24 septembre 2016, 1 Million de Burundi ont manifesté contre l'OHCHR – ONU [<http://www.ohchr.org>] de M. Zaid Al Ra'ad Hussein qui vient de produire un rapport insultant car mensonger contre l'Etat du Burundi, dénonçant des exactions non vérifiées contre les droits de l'Homme.

Le Burundi est fâché contre cette institution de l'ONU qui est utilisé comme une arme dans une Guerre Humanitaire engagée contre les Burundi par les USA, la France, la Belgique, le Rwanda, et le réseau media-civil-politique-militaire de l'ancien dictateur Hima burundais Pierre BUYOYA.

DAM, NY, AGNEWS, le samedi 24 septembre 2016

Burundi: manifestation contre le rapport de l'ONU sur les droits de l'homme

Par RFI Publié le 24-09-2016 Modifié le 24-09-2016 à 21:45

Le rapport des experts des Nations unies sur les droits de l'homme continue de faire réagir au Burundi. Samedi matin 24 septembre, plus d'un millier de personnes ont défilé dans la capitale burundaise pour dire leur rejet de ce document qui fait état de violations systématiques et constantes des droits humains dans le pays, principalement commises par des agents de l'Etat, dont certaines pourraient constituer « de possibles crimes contre l'humanité ».

En tête du cortège de plusieurs centaines de manifestants, une grande banderole rouge sur laquelle on pouvait lire « Une nation, une langue, il n'y aura jamais de génocide ici ». Hutu, Tutsi et Twa ont donc défilé ensemble contre le rapport de l'ONU sur les droits de l'homme au Burundi.

Une manifestation autorisée, même encouragée par les autorités. « C'était un rapport plein de mensonges donc il fallait que les gens puissent aller là-bas pour dénoncer, explique Freddy Mbonimpa, maire de Bujumbura. Il y avait aussi un discours du gouvernement délivré par le ministre de l'Intérieur et de la Formation patriotique. C'était une manifestation légale, il faut aussi donner un message à ce bureau des Nations unies qu'il puisse savoir comment les Burundais ont réceptionné le rapport et les réactions. »

Dans le document d'une centaine de pages couvrant la période d'avril 2015 à juin 2016, les enquêteurs parlent de violations systématiques et constantes des droits de l'homme, essentiellement par les agents de l'Etat burundais.

« Mensonges », a répété le gouvernement samedi. Tout au long des six kilomètres de la marche, il y avait aussi des haut-parleurs qui scandaient des chansons à la gloire du président Nkurunziza.

Le président burundais s'est réjoui de la tenue de cette manifestation. « Au final, la vérité triomphe », s'est félicité Pierre Nkurunziza sur son compte Twitter, « même seul, face au monde »

US/AFRICA :

USA: un Afro-Américain abattu par une policière (VIDEO)

<http://www.dhnet.be/actu/monde/usa-un-afro-america-in-abattu-par-une-policiere-video-57e10b42357079c37bcba09a>

Dans l'Etat d'Oklahoma, une policière a abattu d'une balle un Afro-Américain désarmé. La police de la ville de Tulsa a diffusé deux vidéos du drame qui s'est déroulé vendredi.

On y voit un homme les mains sur la tête se diriger lentement vers une voiture en stationnement. Quatre agents de police s'approchent de lui par derrière, l'arme à la main. L'homme tombe alors au sol en saignant abondamment.

Selon le chef de la police de Tusla, Chuck Jordan, une policière a tiré à une reprise sur l'homme et un second policier a tiré avec un pistolet teaser. Les agents avaient été appelés sur les lieux en raison de la présence d'un véhicule abandonné.

Aucune arme n'a été retrouvée, ni sur l'individu abattu, ni dans la voiture.

La policière qui a tiré a affirmé que l'homme n'avait pas voulu coopérer.

Une enquête a été ouverte par le ministère de la Justice..

CANADA/AFRICA :

Un joueur des Stampeders est abattu à Calgary

Publié le dimanche 25 septembre 2016 à 18 h 40 | Mis à jour à 4 h 42

<http://ici.radio-canada.ca/sports/football/2016/09/25/001-mylan-hicks-abattu-calgary.shtml>

Un reportage de Julien Lecacheur

Le joueur des Stampeders de Calgary, Mylan Hicks, a été abattu lors d'une fusillade qui s'est produite dans la nuit de samedi à dimanche à l'extérieur d'une boîte de nuit de Calgary.

Radio-Canada avec La Presse canadienne

L'information a été confirmée par voie de communiqué par les Stampeders dimanche matin.

L'organisation albertaine s'est dite « dévastée » par le décès de Hicks.

La fusillade se serait produite près d'une boîte de nuit située dans le sud-ouest de Calgary, et elle n'aurait fait qu'une seule victime. Selon les policiers de Calgary, trois personnes auraient été appréhendées relativement à cette affaire.

« C'est de toute évidence un moment extrêmement difficile pour nos joueurs et le personnel de l'équipe, a convenu le président et directeur général des Stampeders John Hufnagel. C'est une tragédie épouvantable. Nos pensées et nos prières vont à la famille de Mylan ».

« Le décès de ce jeune homme de 23 ans, à ce stade-ci de sa vie et de sa carrière, est une tragédie inconcevable, a mentionné le président et directeur général de la Calgary Sports and Entertainment Corporation, Ken King. Nos condoléances à la famille de Mylan ainsi qu'aux joueurs, entraîneurs et membres du personnel des Stampeders ».

Hicks, un demi défensif originaire de Detroit, au Michigan, n'avait pris part à aucun match cette saison dans la LCF. L'Américain avait également fait partie de l'organisation des 49ers de San Francisco plus tôt dans sa carrière.

AUSTRALIA/AFRICA :

Ms Dhu's death in custody: The shocking footage that Australia needs to see

<http://www.smh.com.au/comment/ms-dhus-death-in-custody-the-shocking-footage-that-australia-needs-to-see-20160925-groblx.html>

Dragged from her cell. Handcuffed and paralysed. Hauled, dying, into the back of a police truck. This week Australia may be confronted, yet again, with images and footage of the justice system failing Aboriginal people, with devastating results.

Ms Dhu, whose first name is not used for cultural reasons, died slowly and alone on the concrete floor of a regional police cell at South Hedland police station in August 2014. She was 22 years old, had never been in custody before and was locked up for three days because she couldn't pay her fines.

The royal commission into the abuse of young people will focus on the Don Dale Detention Centre and the NT with some calling for a wider inquiry. Courtesy ABC.

The Western Australian Coroner presiding over the inquest into Ms Dhu's death in police custody will decide whether to publicly release harrowing footage of Ms Dhu, a young Yamatji woman, dying a cruel, unnecessary death.

We've witnessed the capacity of shocking footage to propel action and accountability after Four Corners aired footage from the Don Dale youth detention centre. Sometimes we have to see in order to believe.

Ms Dhu died after she was held at South Hedland police station in Western Australia.

Ms Dhu died after she was held at South Hedland police station in Western Australia. Photo: ABC News

I sat with Ms Dhu's family when the footage of her death was played in the Coroner's Court. They held their breath, watching their beloved daughter, sister, cousin and granddaughter crying out in pain, being dismissed and ignored by those who owed her a duty of care.

Ms Dhu's family wants the world to see this footage. They have tirelessly advocated for the past two years for us to see what they can never un-see. They want us to know what now haunts them and many other Aboriginal families every day: that prejudice and intolerance live and breathe in the very bones of the criminal justice system. And that accountability for this is rare.

Advertisement

As a teenager, Ms Dhu should have been cautioned and diverted for her low-level offending, rather than arrested by police and fined by a magistrate. As a young adult – poor and in a domestic violence situation – she should have never been taken into police custody and locked up for being unable to pay her fines. And in custody, she should have never been treated inhumanely and with such contempt for her wellbeing. Ms Dhu should never have died in custody.

Western Australia has the highest Aboriginal imprisonment rates in Australia; and Aboriginal women are the fastest-growing prisoner demographic in the country. Mick Gooda, the former Social Justice Commissioner, has called Aboriginal peoples' over-imprisonment a human rights crisis. The United Nations repeatedly hauls Australia over the coals for this injustice.

As a society, we have known these stark facts for some time, but we tend to live in a state of collective denial when it comes to racial prejudice and the criminal justice system.

Non-Indigenous people, like me, can largely choose the privilege of turning a blind eye. It is rarely our fathers, aunties, children or siblings who are punished by a justice system septic with discrimination. Australia now locks up more people than ever before, and it is marginalised people who suffer the brunt of this hyper-imprisonment culture.

So in truth, we should not be shocked by the brutality of Ms Dhu's death when for so long we, and our elected representatives, have ignored the evidence.

Twenty-five years ago the Royal Commission into Aboriginal Deaths in Custody provided a road map for reducing imprisonment rates. Numerous national and state and territory reports have rehashed the importance of the royal commission's recommendations. But successive governments around Australia have chosen to ignore these recommendations. One was to use cautions and diversion wherever possible. Another was to avoid locking people up for unpaid fines. Another was to properly fund and consult with Aboriginal organisations.

The Western Australian Premier, Colin Barnett, made a personal promise to Ms Dhu's family that he would take meaningful action. But Aboriginal women in Western Australia continue to be locked up at unprecedented rates because they cannot pay their fines. The Aboriginal Legal Service is still not adequately funded. And punitive, "lock-em-up" policies and practices prevail.

Victoria is perhaps the only jurisdiction to have made a genuine, long-term effort to begin to turn things around. An Aboriginal Justice Agreement; Koori Courts; justice targets; recently improved fines laws; diversionary practices; and a Charter of Human Rights are all critical steps in the right direction. While still more can be done, this progress has required commitment and ongoing consultation.

If the Western Australian Coroner releases the footage to the public this week, it is incumbent upon us all to watch, to be outraged and then to demand change. It is well and truly time for us to insist that our elected representatives – and the laws and policies they enact – value the lives and liberty of Aboriginal people.

It has now been more than two years since Ms Dhu died. Her family is still awaiting answers. They will never stop grieving. They will never again celebrate Christmas in the same way because Ms Dhu's birthday is on Boxing Day. They are forever marred by an unimaginable suffering; compounded by an Australia that implicitly but repeatedly says that Aboriginal peoples' lives matter less.

We owe it to Ms Dhu and her family to stand by their side and demand accountability and change. Equality and justice should be hallmarks of our society, rather than reserved for those of us with the privilege to pretend they already are.

Ruth Barson is director of legal advocacy at the Human Rights Law Centre.

EU/AFRICA :

Gabon: l'Union européenne ne mâche pas ses mots après la réélection d'Ali Bongo

Par RFI Publié le 26-09-2016 Modifié le 26-09-2016 à 10:19

Après l'Union africaine, les Etats-Unis, la France et le Maroc, l'Union européenne a réagi dimanche 25 septembre à la proclamation des résultats définitifs de l'élection présidentielle par la Cour constitutionnelle du Gabon, qui a vu la réélection du président sortant Ali Bongo. La mission d'observation européenne avait déjà regretté que la Cour n'ait pas rectifié «de manière satisfaisante les anomalies observées». Et la réaction de la haute représentante pour les relations extérieures, Federica Mogherini, ne ménage pas le gouvernement.

Dans son communiqué, la diplomatie de l'Union européenne exprime une certaine amertume envers le gouvernement gabonais.

D'abord, Federica Mogherini et le commissaire à la Coopération internationale, Neven Mimica, « regrettent » le fait que la mission d'observation n'ait eu qu'un accès « très limité » au processus de traitement des contentieux électoraux. Et ce, dit le communiqué, « contrairement au protocole d'accord » signé avec Libreville. Elle regrette aussi que la mission de l'équipe de juristes dépêchés par l'Union africaine « n'ait pu être exploitée davantage ».

→ A (RE)LIRE : Gabon: les réactions après la validation de la réélection d'Ali Bongo

Dans ces conditions, estiment les hauts diplomates européens, le verdict est sévère : « La confiance du peuple gabonais concernant l'intégrité du processus électoral, dit leur texte, peut légitimement être mise en doute. »

L'Union européenne appelle les acteurs politiques à faire preuve de retenue et à refuser la violence. Elle estime que seule « une réponse politique » peut restaurer la confiance et « donner une véritable légitimité aux institutions ». Pour elle, il faudra à l'avenir réformer le système électoral gabonais dans le but de le « rendre plus crédible ».

Pour finir, l'UE formule le vœu que l'Union africaine et l'ONU recherchent avec le Gabon « une solution pacifique et juste ».

→ A (RE)LIRE : Réélection d'Ali Bongo au Gabon: de l'art de «prendre acte» sans féliciter

■ Réaction du PDG

Suite au communiqué des observateurs de l'Union européenne, le parti d'Ali Bongo n'a pas tardé à réagir.

Nous sommes désagréablement surpris par l'attitude des observateurs de l'Union européenne qui tiennent à embraser le Gabon.

Faustin Boukoubi

26-09-2016 - Par RFI

CHINA/AFRICA :

Guinée: la Chine sur les rangs pour reprendre la mine du Simandou

Par RFI Publié le 25-09-2016 Modifié le 25-09-2016 à 22:43

La Chine va-t-elle reprendre l'un des plus grands projets miniers africains? En marge du sommet des Nations unies, le président guinéen Alpha Condé annonce que des discussions autour du projet Simandou sont en cours entre l'entreprise chinoise Chinalco et le gouvernement. Chinalco est pour l'heure deuxième actionnaire du projet derrière Rio Tinto, le géant minier anglo-australien qui a prévu de se retirer du projet.

Depuis l'annonce en juillet du directeur général de Rio Tinto, doutant de la rentabilité de l'exploitation de fer du Simandou et prévoyant de se retirer, la Guinée cherche un repreneur. Hors de question de laisser mourir le projet, car il devait, selon le président Alpha Condé, créer 45 000 emplois, doubler le produit intérieur brut et amorcer le développement du pays.

En fin de semaine dernière, le chef de l'Etat a annoncé un voyage à Pékin. « Il s'agit de savoir comment Chinalco reprendra la direction du projet », a-t-il expliqué. L'entreprise chinoise est pour le moment actionnaire à hauteur de 41%. « Car oui, nous pouvons développer Simandou, la mine, lancer la construction du chemin de fer et celle du port en eau profonde », a assuré une nouvelle fois Alpha Condé, malgré les mauvaises perspectives du marché mondial.

→ A (RE)LIRE : L'exploitation du Simandou en Guinée, un projet avorté ?

Et pour le spécialiste des mines Akoumba Diallo, le « temps presse ». Juridiquement, selon les accords-cadres signés, l'Etat peut remplacer Rio Tinto par une autre entreprise, sauf que fin 2016 la firme anglo-australienne, toujours actionnaire majoritaire, va déposer son bilan annuel. « Logiquement, le Simandou y sera dévalué », poursuit le spécialiste. Et cela n'incitera pas les investisseurs sérieux à reprendre le projet.

INDIA/AFRICA :

BRAZIL/AFRICA :

EN BREF, CE 26 septembre 2016... AGNEWS/DAM, NY, 26/09/2016